

## Nouveaux arrivants : les formalités

DOMAINE	QUE FAUT-IL FAIRE	OU S'ADRESSER	QUAND
<b>CARTE NATIONALE D'IDENTITE</b>	Faire modifier son adresse (facultatif) Pour le changement d'adresse sur la carte, 2 possibilités : la refaire, la laisser avec l'ancienne adresse.	A la mairie du nouveau domicile	Après le déménagement <b>Pièces à fournir</b> 1. justificatif de domicile 2. 2 photos 3. Carte Nationale d'Identité
<b>POSTE</b>	Demander la réexpédition de son courrier	Dans n'importe quel bureau de poste	Avant le déménagement
<b>SCOLARITE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole primaire : demander un livret scolaire.</li> <li>- Collège et Lycée : demander une attestation d'inscription.</li> <li>- Université : demander le transfert du dossier.</li> <li>• Ecole primaire : contacter l'école ou la mairie du nouveau lieu de résidence.</li> <li>• Collège et lycée : se renseigner au près de la mairie sur les établissements et les transports existants, s'inscrire auprès de l'établissement choisi.</li> </ul>	<p>A l'ancien établissement</p> <p>Au nouveau lieu de résidence</p>	<p>Le plus tôt possible avant le déménagement</p> <p>Dès le déménagement</p>
<b>SECURITE SOCIALE, ALLOCATIONS FAMILIALES</b>	Signaler son déménagement.	A son ancienne caisse	Le plus tôt possible après l'emménagement
<b>TELEPHONE</b>	Demander la résiliation ou le transfert de ligne	Auprès de FRANCE TELECOM : 10 14	Avant le déménagement. En cas de cession de ligne, prévenir au moins 2 mois à l'avance pour ne pas continuer à payer la facture.
<b>TELEVISION</b>	Signaler son déménagement	Au centre régional de redevances.	Après le déménagement
<b>ASSURANCES</b>	Prévenir du changement d'adresse. Préciser le nombre de pièces du nouveau domicile	Son assureur	Avant le déménagement
<b>BANQUE CCP CAISSE D'EPARGNE</b>	Prévenir du changement d'adresse. Faire un transfert de compte.	Son ancienne succursale et la nouvelle	Avant le déménagement
<b>CARTE D'ELECTEUR</b>	Effectuer son inscription sur les listes électorales.	A la mairie du futur domicile	Avant le 31/12 pour voter l'année suivante
<b>CARTE GRISE</b>	Faire modifier son adresse.	Au point carte grise de Loudéac (02 96 66 85 09 poste 555).	Dans un délai d'un mois après l'emménagement
<b>EDF/GDF</b>	Faire effectuer un relevé et résilier le contrat. Faire effectuer un relevé et établir un nouveau contrat.	EDF/GDF (0 810 73 16 46)	Avant le déménagement
<b>IMPOTS</b>	Signaler son déménagement.	Ancien centre des impôts	Dès le déménagement
<b>LIVRET MILITAIRE</b>	Signaler son déménagement. Cette démarche est obligatoire pour les hommes de 18 à 55 ans.	A la gendarmerie du nouveau domicile.	Un mois au plus tard après l'emménagement
<b>RECENSEMENT DE LA JOURNEE D'APPEL A LA DEFENCE</b>	Pour les jeunes de 16 à 18 ans vérifier que l'on est bien recensé pour la journée d'appel à la défense.	Auprès de la mairie ou de la gendarmerie du nouveau domicile.	Après le déménagement